Burundi : les droits des enfants handicapés à l'honneur

@rib News, 16/06/2012 – Source XinhuaEnsemble pour la protection, la promotion, le respect et la réalisation des droits des personnes handicapées, tel est le thà me choisi pour la commémoration de la 22à me journée de l'enfant africain au Burundi samedi.La journée a été marquée par un défilé organisé à Bujumbura, capitale burundaise, au cours duquenfants réclamaient le droit des enfants handicapés à aller à l'école, le devoir des parents à réserver le traitement des enfants handicapés et des autres au même titre d'égalité et la non stigmatisation des enfants handicapés par les autres enfants à l'école et dans la société.

La ministre burundaise de la Solidarité nationale, des Droits de la personne humaine et du Genre, Clotilde Niragira, a déploré à cette occasion que les enfants en situation d'handicap vivent dans un environnement qui ne leur permet pas de jouir de leurs potentiels tant sur le plan de l'éducation, de la santé que de l'équilibre psychoaffectif.Elle a exhorté tou acteurs de terrain à se mobiliser afin d'apporter un accompagnement pluridisciplinaire à cette catégorie d'enfants.Elle a profité de cette occasion pour rappeler les efforts déployés par le gouvernement en faveur des enfants, comme l'élaboration d'une politique nationale en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables, la gratuité des soins aux enfants de moins de cinq ans, la gratuité de l'enseignement primaire, la création d'un centre national d'appareillage et de ré©ducation qui assure aux enfants nés handicapés des services de ré©ducation fonctionnelle et leur fournit du matà de mobilité.Le gouvernement a également mis en place un centre national de réadaptation socioprofessionnelle afin d'assurer une formation professionnelle aux enfants handicapés qui n'ont pas pu suivre le cursus normal pour qu'enfin de compte ils soient réinsérés dans leurs communautés en tant qu'acteurs au développement.Le Burundi a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant qui reconnaît aux enfants vivant avec un handicap le droit de mener une vie pleine en 1990 et a signé en 2007 la Convention relative aux droits des personnes handicapées.La journée du 16 juin a ©té instaurée en mémoire des enfants de Soweto en Afrique du Sud qui étaient sortis en 1976 pour contester la discrimination raciale dans les écoles.